

La consultation NDDL porterait sur 2 pistes

Date : 18 mai 2016

Jean-Marie Le Guen, Secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a répondu dans l'hémicycle hier 17 mai 2016 à une question posée au Gouvernement par un député de Loire-Atlantique :

"Comme le Premier ministre l'a spécifié au président de la Commission nationale du débat public dans un courrier publié la semaine dernière, les électeurs seront appelés à se prononcer par oui ou par non sur le projet qui avait été déclaré d'utilité publique en 2008. "

[QAG NDDL 17-05-2016](#)

Je n'ai pas connaissance de ce courrier : quelqu'un l'a-t'il vu ?...

Pour mémoire, Jean-Marie Le Guen s'est déjà illustré en répondant à un sénateur de Loire-Atlantique le 29 avril 2016 que "[L'ordonnance publiée vendredi dernier a reçu l'aval du Conseil national de la transition écologique](#)" ([clic](#)), ce qui est évidemment parfaitement faux.